

**EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil seize, le mardi deux février à 20 heures 30 minutes**, le Conseil Municipal de Gastines, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mr Christian BERSON, Maire.

Nombre de Membres : **11**
En exercice : **11**
Présents : **09**

Etaient Présents : Mr Christian BERSON, Mme Elisabeth JEANDEL, Mme Angélique GICQUEL, Mme Angélique CHERRUAU, Mme Christiane CHERRUAU, Mr Francis GRENIER, Mr Hubert LOUAISIL, Mr Michel DÉVY, Mr Pascal BRETON.

Absent excusé : Mr Bruno HERVE

Absente : Mme Marie-Pierre SEBY.

Mme Elisabeth JEANDEL a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le 26 janvier 2016

N° 01/2016

CARTE COMMUNALE

MODIFICATION DU ZONAGE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Mr le Maire rappelle que le zonage d'assainissement collectif existant a été approuvé par délibération du 14 décembre 2004, sans document d'urbanisme à l'appui. Afin de garantir une cohérence optimale avec la future carte communale, il convient d'actualiser ce schéma d'assainissement collectif.

Le Bureau d'études Hydratop a été missionné pour réaliser cette prestation dans le cadre de l'élaboration de la carte communale.

Mr le Maire présente le nouveau plan de zonage d'assainissement collectif qui englobe les nouvelles surfaces urbanisables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le nouveau schéma de zonage d'assainissement collectif défini par le bureau d'études Hydratop.

Pour extrait conforme au registre

Le 02 février 2016

Christian BERSON, Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301029-20160202-201601-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2016

Publication : 05/02/2016